



RETRAITES :
PAYER PLUS, PLUS LONGTEMPS, POUR MOINS DE DROITS,
IL N'EN EST PAS QUESTION !

Selon des « sources gouvernementales » (dixit l'AFPT), la décision d'augmenter les cotisations retraites des fonctionnaires serait d'ores et déjà prise.

Sous couvert d'équité avec les salariés du privé, cette hausse pourrait être d'environ 3 points et passer de 7.85% du traitement brut à 10.55%.

En passant, précisons qu'on compare des choses incomparables. Un fonctionnaire ne cotise que sur un seul régime de base, alors que son collègue du privé cotise sur un régime de base (6.75%) et des régimes complémentaires obligatoires (ARRCO et AGIRC). Et que le fonctionnaire ne cotise pas sur son régime indemnitaire (et ne perçoit donc rien dessus) contrairement à son collègue du privé.

Surtout, il faut cesser les divisions artificielles entre les salariés du privé et du public.

Si cette mesure était officialisée, elle confirmerait que le pouvoir entretient bien une parodie de négociations, puisque des paramètres essentiels de la réforme seraient arrêtés.

Pour la CGT, elle est totalement inacceptable !

Non, que toute évolution de taux de cotisation salariale soit inenvisageable par principe. Mais, parce que aujourd'hui, les exigences en matière de droits à retraite, de solidarité et d'équité, de financement sont évidemment et radicalement ailleurs.

Alors que l'urgence est d'améliorer les droits des actifs et les pensions des retraités, le gouvernement n'envisage que de nouvelles et graves régressions. Il ne prévoit que le nivellement par le bas.

Et en matière de financement, la ligne jaune est franchie !

Les fonctionnaires ont vu leur pouvoir d'achat reculer fortement depuis des années. Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que Eric WOERTH souhaite encore faire pire en la matière pour les 3 années à venir. Il faudrait encore accepter que les traitements nets soient amputés de 3% supplémentaires.

Ce n'est pas négociable.

Ce qu'il faut faire, c'est augmenter, tout de suite et de manière massive, les salaires des agents de la Fonction Publique. 5% d'augmentation, c'est environ 1.2 milliards en plus pour la protection sociale. C'est davantage de croissance pérenne.

D'ailleurs, il est quand même révélateur de constater que quand la CGT revendique des recettes supplémentaires assises sur une plus grande contribution des profits des entreprises, des dividendes vertigineux versés aux actionnaires, des très hauts revenus qui enflent de manière hallucinante, c'est impossible au nom d'un supposé taux rédhitoire des prélèvements obligatoires.

Mais si les prélèvements obligatoires augmentent de manière significative en « surtaxant » des revenus qui, en moyenne, n'atteignent pas 2000 euros mensuels, il n'y a aucun problème.

Ça, c'est de la justice et de la solidarité !

Pour une retraite à 60 ans, à taux plein, pour une meilleure prise ne compte de la pénibilité, pour une retraite minimale égale au SMIC, pour des augmentations de salaires.....

PLUS QUE JAMAIS, L'HEURE EST A UNE MOBILISATION MASSIVE LE 24 JUIN